

De l'invisible au visible : les enfants exposés à la violence conjugale¹

par

Isabelle Côté, M.s.s., t.s.

Chargée de cours

École de service social

Université Laval

Courriel : kotisa@hotmail.com

Geneviève Lessard, Ph. D., t.s.

Professeure agrégée

École de service social

Université Laval

Codirectrice du CRI-VIFF

Children exposed to domestic violence:
evolution of knowledge and practices.

Enfants témoins ou exposés à la violence
conjugale : évolution des connaissances et
des interventions.

Préoccupés par les besoins et l'aide à apporter aux femmes victimes de violence conjugale et aux hommes ayant des comportements violents, chercheurs et intervenants ont longtemps ignoré la réalité des enfants exposés. D'invisibles qu'ils étaient, les enfants exposés, initialement nommés enfants témoins ou victimes, sont devenus graduellement plus visibles vers la fin des années 1980 comme en témoignent les recherches et les écrits à leur sujet. À l'instar des femmes victimes de violence conjugale, les enfants exposés ont bénéficié, entre autres, de la contribution de groupes de militantes féministes pour que leur réalité puisse être reconnue socialement et politiquement.

Le 40^e anniversaire de la revue *Intervention* est une occasion privilégiée de faire des bilans et dégager des perspectives. C'est dans cette

optique que nous proposons une rétrospective, avant tout québécoise, des principales étapes franchies dans la reconnaissance de ce problème social qu'est l'exposition à la violence conjugale. Parmi celles-ci, mentionnons, d'une part, l'évolution des politiques et de la législation, le développement des connaissances reliées à la problématique, l'émergence de pratiques spécifiques pour les enfants exposés et l'évaluation de ces dernières. D'autre part, comme l'intervention auprès des enfants exposés implique de nombreux acteurs en provenance de secteurs variés, les années de pratique et de recherche auprès des enfants exposés pointent de plus en plus vers la nécessité et la pertinence de l'intersectorialité. Cet enjeu est examiné, de même que les controverses qui peuvent survenir lors de la collaboration entre les partenaires ainsi que les solutions envisagées pour résoudre ces controverses. Nous soulevons, en terminant, des questionnements et des pistes de recherche pour la prochaine décennie.

Les enfants exposés ont une histoire

Les enfants exposés sont demeurés longtemps la face cachée de la violence conjugale. Chénard (1994 : 114) explique que « la violence envers les enfants et la violence familiale étaient analysées comme deux situations indépendantes l'une de l'autre dans leurs manifestations, quoiqu'associées dans le processus d'acquisition de modèles et de reproduction de ces modèles ». Les premières recherches nord-américaines démontrant la simultanéité entre ces deux univers ont été réalisées il y a moins de 25 ans (Fantuzzo et Lindquist, 1989; Giles-Sims, 1985; Jaffe, Hurley et Wolfe, 1990; Kérouac, Taggart et Lescop, 1986). Ces études ont été faites auprès des mères lors de l'utilisation de services d'hébergement ou en post-hébergement, et non auprès de la population générale ou directement auprès des enfants exposés. Les données sur la prévalence de la problématique de même que sur la nature et l'ampleur de ses conséquences sur la santé et le comportement des enfants étaient alors très

Intervention, la revue de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec.
Numéro 131, hiver 2009 : 118-127.

fragmentaires. À titre d'exemple, en 1986, la revue *Intervention* a publié un numéro (75) entièrement consacré à la violence conjugale. Les articles traitaient exclusivement des interventions auprès des femmes victimes et des hommes violents; il n'était question des enfants que sous l'angle de la protection qui leur était offerte lorsqu'ils accompagnaient leurs mères en maison d'hébergement. Cela reflète bien à quel point la problématique demeurait, à ce moment-là, méconnue. Les enfants avaient alors principalement un statut d'enfants à garder. Bien qu'on «reconnais(sait) théoriquement qu'ils vi(vaient) beaucoup d'inquiétude et d'insécurité, les interventions demeur(aient) centrées sur la mère, les enfants (avaient) une place peu précise et pas d'identité propre» (Thériault et Vachon, 1986 : 50). Ce constat navrant allait heureusement changer. Trois ans plus tard, toujours dans *Intervention*, paraît la description d'une expérience de groupe auprès d'enfants témoins ou victimes de violence conjugale (Alarie et Rose, 1989), qui fut suivie de quelques autres projets québécois.

Les années 1990 à nos jours marquent un essor considérable dans le développement des connaissances sur les conséquences de la violence conjugale sur les enfants exposés et sur les interventions qui leur sont destinées. Cette progression est le résultat de l'apport inestimable du monde de la recherche. Sans préjudice à l'égard des autres centres de recherche sur la question des enfants exposés, soulignons la contribution significative de deux centres de recherche canadiens², soit le Centre for Research and Education on Violence Against Women and Children en Ontario et, au Québec, le Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF). Le nombre imposant de publications de ces centres tant sur la problématique des enfants exposés que sur les programmes d'intervention et sur leur évaluation en témoignent éloquentement. On remarque que l'évolution des connaissances entourant la violence conjugale et la situation des enfants exposés est liée à différentes perspectives théoriques (féministe, systémique, écologique, apprentissage social, etc.). Même si aucun de ces modèles théoriques ne fait l'unanimité, reconnaissons qu'au Québec, l'analyse féministe occupe une place prépondérante. Celle-ci

soutient que les valeurs véhiculées par la société patriarcale encouragent la prise de pouvoir par les hommes au sein des institutions familiales et sociales et la violence envers la conjointe ou les enfants (Prud'Homme, 1994.) L'analyse féministe allait contribuer de façon notoire au contenu de la politique gouvernementale en matière de violence conjugale.

Enfin, pour vraiment faire leur place dans l'univers complexe de la violence conjugale, les enfants exposés avaient besoin d'une reconnaissance politique officielle. Ce tournant majeur se produit en 1995 lorsque le gouvernement du Québec énonce la *Politique québécoise en matière d'intervention en violence conjugale*. On y retrouve, bien entendu, une définition de la violence conjugale.

«La violence conjugale comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles ainsi que les actes de domination sur le plan économique. Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle. Elle peut être vécue dans une relation maritale, extra-maritale ou amoureuse, à tous les âges de la vie» (Gouvernement du Québec, 1995a : 23).

L'adoption de cette politique constitue un fait marquant de l'histoire québécoise eu égard à la problématique des enfants exposés puisqu'elle permet enfin à ceux-ci de sortir de l'ombre, ils ne sont plus ignorés comme le démontre l'énoncé suivant :

«Dans un contexte de violence conjugale, les enfants subissent les effets négatifs de la situation. Qu'ils assistent ou non aux actes de violence, ils sont toujours affectés par le climat de violence. Les enfants sont donc victimes de cette violence même lorsqu'elle n'est pas dirigée vers eux (Gouvernement du Québec, 1995a : 23)».

Depuis, cette politique a généré deux plans d'action en violence conjugale où sont intégrés des objectifs précis en matière de sécurité, de maintien et de développement de services préventifs et curatifs pour les enfants exposés. L'accent est mis sur la collaboration entre les partenaires en provenance des différents secteurs sociaux et juridiques pour atteindre les objectifs fixés (Gouvernement du Québec, 1995b, 2004). Plus récemment, dans le cadre de

la refonte de la *Loi sur la protection de la jeunesse* (LPJ), le gouvernement québécois reconnaissait, à l'instar de six autres provinces canadiennes avant lui, les mauvais traitements psychologiques (article 38c), incluant l'exposition à la violence conjugale ou familiale, comme motifs de signalement (Gouvernement du Québec, 2006).

Un tour d'horizon du développement des connaissances

Une définition en constante évolution

L'évolution des connaissances au sujet de l'exposition à la violence conjugale est indéniable. L'élargissement de la compréhension de ce problème social en est une preuve éloquente. Comprise d'abord comme le fait qu'un enfant ait été présent pendant l'épisode de violence entre ses parents (ou la mère et un nouveau conjoint), chercheurs et intervenants s'entendent maintenant pour définir l'exposition à la violence conjugale comme faisant référence aux enfants qui sont tant des témoins indirects que directs de scènes de violence conjugale. En effet, les enfants qui constatent les effets de la violence, par exemple les blessures subies par leur mère ou sa détresse psychologique, la visite des policiers, les objets cassés, sont aussi maintenant considérés comme des enfants exposés à la violence conjugale (Lessard et Paradis, 2003; Sudermann et Jaffe, 1999).

On considère aussi que les enfants peuvent vivre des agressions verbales ou physiques pendant les scènes de violence conjugale ou à d'autres moments, on parle alors de concomitance de la violence conjugale et des mauvais traitements à l'égard des enfants (Appel et Holden, 1998). De plus, on reconnaît maintenant que l'exposition à la violence conjugale ne se termine pas nécessairement avec la rupture et qu'elle se présente aussi après la séparation, surtout au moment de l'échange des enfants (Rinfret-Raynor, Dubé, Drouin, Maillé et Harper, 2008). Si l'exposition à la violence conjugale est maintenant reconnue comme une forme de maltraitance psychologique, elle se distingue par la présence dans la dynamique familiale de trois manifestations spécifiques soit : une forme de terrorisme, une forme de corruption ainsi qu'une forme d'isolement pour l'enfant (Fortin, Vaillant, Dupuis et

Préfontaine, 2005). En effet, voir son parent violenté est aussi traumatisant pour l'enfant que d'être victime lui-même. Il vit de la peur et même de la terreur tant pour sa propre sécurité que celle du parent dont il dépend pour ses besoins et sa protection. L'enfant exposé à la violence conjugale reçoit aussi le message insidieux que la violence est un mode de relation acceptable entre les personnes et un mode efficace de résolution de conflits. Enfin, l'enfant exposé peut subir le même isolement que la victime, soit par crainte ou parce qu'il a honte de la situation et veut la garder secrète (Fortin, Vaillant, Dupuis et Préfontaine, 2005).

Ils sont (trop) nombreux

Connaître exactement le nombre d'enfants exposés à la violence conjugale s'avère très difficile et l'ampleur de cette problématique est sans aucun doute sous-évaluée. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce fait, par exemple les méthodologies de recherche utilisées et le tabou social et familial entourant encore la violence conjugale. On constate cependant une avancée intéressante dans la provenance des données. En plus des ressources d'hébergement, des statistiques sont maintenant disponibles auprès de la population générale et des services de police. Au Canada, l'*Enquête sociale sur la victimisation* (Statistique Canada, 2004) qui a rejoint 24 000 adultes, hommes et femmes interrogés au hasard, révèle que 29% des Canadiennes et 25% des Québécoises affirment avoir été victimes d'au moins une agression physique ou sexuelle en contexte conjugal. On mentionne aussi que 7% des femmes ont craint pour leurs enfants pendant la scène de violence et 40% indiquent qu'un enfant avait entendu ou vu l'acte ou la menace de violence (Cunningham et Baker, 2007). D'autres chercheurs évaluent qu'environ 800 000 enfants canadiens sont exposés à la violence conjugale (Jaffe et Poisson, 2000). Au Québec, le ministère de la Sécurité publique compile, depuis 1999, les données sur la présence d'enfants dans les situations de criminalité en contexte de violence conjugale. Le rapport pour l'année 2007 fait état de 17 343 infractions contre la personne, en majorité des femmes, commises dans un contexte conjugal; 1 628 autres victimes étaient présentes lors des scènes de violence et le tiers de celles-ci étaient des jeunes, majoritairement

les enfants de l'agresseur (Sécurité publique du Québec, 2008). Selon l'étude d'incidence canadienne sur les mauvais traitements envers les enfants réalisés en 2003, l'exposition à la violence conjugale constituée, après la négligence, la deuxième forme de mauvais traitements, elle toucherait 6,17 enfants sur 1 000 (Trocmé et al., 2005). Une méta-analyse réalisée auprès de populations cliniques par Appel et Holden (1998) situe à 40 % le taux médian de concomitance entre l'exposition des enfants à la violence conjugale et le fait de subir directement des mauvais traitements. Considérant que cette étude examinait seulement les recherches portant sur la violence physique, on peut penser que la prise en compte d'autres formes de violence conjugale et de maltraitance conduirait à un taux de concomitance encore plus élevé.

Au-delà des statistiques, il y a la réalité complexe et souffrante des enfants exposés. Des chercheurs soulignent que, bien qu'ils soient nombreux, la situation des enfants exposés est encore trop peu étudiée en comparaison des autres formes de maltraitance (Wolfe, Crooks, Lee, McIntyre-Smith et Jaffe, 2003). Toutefois, les recherches réalisées jusqu'à présent ont contribué à une meilleure compréhension et à une plus grande visibilité de ce problème social, soutenant ainsi les interventions auprès de ces enfants et de leurs parents.

Un contexte bien particulier

Les connaissances théoriques et pratiques témoignent que l'univers familial dans lequel évolue l'enfant exposé à la violence conjugale est non seulement complexe mais aussi malsain pour son développement. Tempête, guerre, champ de mines, enfer sont des métaphores souvent utilisées par les enfants et les intervenants pour décrire le climat familial altéré par la violence conjugale. L'enfant exposé vit de l'intérieur la violence qui sévit entre deux personnes qui lui sont chères, et qui sont ses premiers modèles de socialisation, ses parents. Il est soumis lui aussi aux différentes étapes du cycle de violence : climat de tension, explosion, justification-déresponsabilisation et rémission ou lune de miel (Côté, Dallaire et Vézina, 2005). Les intervenants constatent que les enfants vivent une gamme d'émotions qui varient selon l'évolution de la dynamique de violence. La crainte et même l'anxiété se manifestent

lorsque la tension s'installe; puis surgissent la peur, la terreur, l'impuissance lors de l'explosion; le soulagement mais aussi l'ambivalence et l'incompréhension accompagnent souvent l'étape de la justification-responsabilisation; enfin, l'espoir que la violence ne se répètera plus est une émotion très présente chez l'enfant pendant la période de lune de miel (Côté et al., 2005). Les chercheurs commencent à interroger l'influence possible des étapes du cycle de la violence sur les émotions éprouvées par les enfants et sur les différents rôles que l'enfant exposé peut jouer (pacificateur, bouc émissaire, sauveur, protecteur, etc.) au sein de sa famille, bien que les hypothèses à ce sujet restent à documenter (Lessard et al., 2009).

Des conséquences démasquées

Les conséquences de l'exposition à la violence conjugale sur les enfants et les adolescents sont nombreuses, variées et peuvent être vécues à court, moyen et long terme (Cunningham et Baker, 2007; Sudermann et Jaffe, 1999; Lessard et Paradis, 2003). Les difficultés d'adaptation sont aussi plus présentes chez ces derniers que chez les enfants vivant dans un environnement familial non violent (Bourassa, 2006). Les effets sont observés sur les plans physique, affectif, comportemental, cognitif et scolaire.

« Sur le plan de la *santé physique*, les enfants/adolescents peuvent avoir des troubles de l'alimentation et du sommeil, des maux de tête, de cœur, de ventre. Certains sont blessés accidentellement pendant les épisodes de violence, d'autres sont agressés directement ou négligés et des décès d'enfants par homicide sont également rapportés. On note aussi des conséquences sur l'*équilibre émotionnel* des enfants/adolescents (impuissance, ambivalence, anxiété, conflit de loyauté ou culpabilité). Des jeunes développent des *troubles intérieurs* (manque d'estime de soi, timidité, idées suicidaires) et des *troubles extérieurs* (opposition, abus de drogues ou d'alcool, fugue, cruauté envers les animaux). Des *problèmes cognitifs et scolaires* sont aussi observés (inattention, déficience des habiletés verbales, intellectuelles ou motrices, difficultés de concentration, baisse soudaine des résultats scolaires, décrochage scolaire) » (Fortin, Côté, Rousseau et Dubé, 2007 : 35).

Des auteurs mentionnent que de nombreux enfants exposés en bas âge à des actes graves

de violence conjugale peuvent souffrir du syndrome de stress post-traumatique (SSPT) (Bogat, DeJonghe, Levendosky, Davidson et Von Eye, 2006; Lessard et Paradis, 2003; Sudermann et Jaffe, 1999). Le SSPT est un ensemble de réactions puissantes face à un évènement stressant surtout si la vie est menacée. Rappelons que lors des situations éprouvantes de violence conjugale, des enfants craignent non seulement pour la vie de leur mère mais aussi pour leur propre vie. Une autre conséquence, et non la moindre, suggère que l'exposition à la violence conjugale augmente le risque de vivre des relations intimes violentes à l'adolescence et dans la vie adulte (Riou, Rinfret-Raynor et Cantin, 2003). Il importe de souligner que les conséquences répertoriées sont encore plus denses lorsque l'enfant évolue dans un contexte où cohabitent la violence conjugale et la maltraitance (Lessard et Paradis, 2003).

Des incontournables : les facteurs de risque et de protection

Naturellement (et heureusement ajouterions-nous), tous les enfants exposés ne présentent pas l'ensemble de ces réactions, et la sévérité de celles-ci peut varier d'un enfant à l'autre. De plus, certains enfants se développent relativement bien malgré l'exposition à la violence conjugale (Lessard et al., 2009). Ces constats sont redevables aux recherches récentes et encore fragmentaires qui, particulièrement depuis la fin des années 1990, documentent les facteurs de protection et les facteurs de risque susceptibles d'influencer l'adaptation de l'enfant exposé. La perspective écologique est largement utilisée pour cerner ces facteurs. Ce modèle tient compte de l'individu et des autres systèmes sociaux qui composent l'environnement de la personne, de l'interrelation entre ses différents systèmes et de l'influence qui est exercée sur la personne et sa situation (Bronfenbrenner, 1979). Dans un contexte de violence conjugale, ces éléments sont liés aux caractéristiques de l'enfant et à celles de la famille, aux caractéristiques parentales et à celles de l'environnement social. Par exemple, un enfant en bas âge qui s'exprime peu verbalement, qui ne fréquente pas un milieu de garde et dont la famille est isolée socialement est très vulnérable à l'égard du stress que repré-

sente l'exposition à la violence conjugale. Ses réactions peuvent être variées et avec un degré de sévérité qu'il faudra évaluer avec circonspection. Tout au long des interventions auprès des enfants exposés (dépistage, évaluation des effets, intervention), les intervenants doivent donc constamment jongler avec l'équation suivante : un nombre élevé de facteurs de risque et peu de facteurs de protection contribuent à exacerber les difficultés vécues par l'enfant exposé à ce traumatisme (Fortin et al., 2007). De plus, autre constat inquiétant et sans équivoque : « la fréquence, la durée et la gravité de la violence à laquelle l'enfant a été exposé influent évidemment sur la nature et la gravité de ses conséquences » (Lessard et al., 2009 : 87), d'où la nécessité d'intervenir très précocement pour détecter la violence conjugale et offrir une aide adaptée aux besoins spécifiques des enfants exposés ainsi qu'à ceux de leurs parents.

Des milieux et des interventions diversifiées pour répondre aux besoins des enfants exposés et de leurs parents

Comme mentionné précédemment, les plans d'action en violence conjugale (Gouvernement du Québec, 1995b, 2004) stipulent que les interventions à l'égard des enfants exposés doivent être d'ordre préventif et curatif et concerner l'ensemble des acteurs impliqués auprès des enfants exposés. Avant même ces orientations politiques, de nombreuses initiatives d'aide avaient cours dans les milieux communautaires et institutionnels mais tout comme les enfants exposés, elles étaient discrètes, dans l'ombre. L'importante étude de Turcotte, Beaudoin et Pâquet-Deehy (1999) a mis en lumière les pratiques des maisons d'aide et d'hébergement (MH), des centres locaux de services communautaires (CLSC) et des centres jeunesse (CJ) québécois. Cette recherche a rejoint près de 200 intervenantes et intervenants œuvrant dans 146 établissements des réseaux public et communautaire. Elle a permis de dresser un tableau des interventions, pour l'année 1997, auprès des enfants et des adolescents exposés. De nombreuses pratiques ont été répertoriées et divisées en trois catégories soit : l'aide individuelle, les pratiques spontanées lors du déroulement des activités quotidiennes dans les MH et les pratiques de groupe. Pour cette dernière

catégorie, on ne recensait que 11 pratiques alors qu'on anticipait un nombre plus élevé. Certaines interventions recensées étaient également dirigées vers les mères mais très peu vers les pères. La perspective féministe sous-tendait la majorité des interventions (Turcotte et al., 1999). Ce tableau a-t-il beaucoup changé au cours de la dernière décennie? Difficile de répondre puisqu'aucune réplique de cette étude n'a été effectuée. Cependant, une recherche en cours, menée par Rinfret-Raynor et Brodeur permettra de jeter un nouveau regard sur l'évolution des services offerts dans les MH et les organismes pour les conjoints ayant des comportements violents. Cette recherche, qui couvre les périodes 2002-2003 et 2008-2009, éclairera certainement les pistes d'action à prioriser au cours des prochaines années.

Certains changements organisationnels sont toutefois susceptibles d'avoir exercé une influence sur les services offerts aux enfants. D'abord, mentionnons que, depuis 1995, le réseau des maisons d'aide et d'hébergement peut compter sur une ou des intervenantes jeunesse pour chacune des maisons. Ces intervenantes spécifiquement dédiées aux enfants exposés ont développé des outils pour les suivis en individuel, en dyade mère-enfant, et en intervention de groupe pendant l'hébergement. Les services externes des MH pour les enfants et les mères sont également en émergence. Quant aux CLSC (intégrés dans les Centres de santé et de services sociaux depuis 2004), ils continuent de remplir leur mandat de première ligne auprès des victimes, femmes et enfants, et collaborent avec d'autres ressources (MH, CJ, etc.) pour assurer la sécurité des enfants et leur offrir de l'aide (Gouvernement du Québec, 2006). Ils sont également mieux outillés pour détecter les enfants exposés. Des interventions de traitement en individuel et en groupe sont aussi disponibles, mais l'offre varie d'un CLSC à l'autre. Ainsi, l'implantation de pratiques de groupe de traitement auprès des enfants exposés est possible, mais demeure très laborieuse même en misant sur la concertation CLSC, MH et CJ (Côté, Vézina, Cantin-Drouin et Chamberland, 2009). L'expérience menée de 1996 à 2003 par la Table de concertation en violence conjugale de Montréal, qui a permis la réalisation de 16 groupes, le démontre bien

(Campeau et Berteau, 2007). Au cours des dernières années, les intervenants des réseaux communautaire et institutionnel se sont intéressés aux actions visant simultanément l'enfant, la mère et la dyade mère-enfant (Côté, Delisle et Lemay, 2004; Fortin et al., 2005; Fortin et al., 2007). Autre tendance de plus en plus marquée, l'intérêt démontré par les organismes qui interviennent auprès des hommes ayant des comportements violents à l'égard de la réalité des enfants exposés. Les hommes qu'ils rencontrent sont souvent des pères, et un grand nombre ont été, dans l'enfance, exposés à la violence conjugale ou victimes de mauvais traitements (GAPI, 2008)³.

Ajoutons qu'au Québec, la présente décennie se distingue par les efforts déployés pour sensibiliser les intervenants à la problématique des enfants exposés et par les stratégies de dépistage. Différentes structures (MSSS, Agence de développement, Direction de santé publique, etc.) sont mises à contribution pour offrir des formations parfois à des groupes cibles (ex. : les intervenants des CLSC) ou encore en privilégiant plutôt des formations intersectorielles (Lampron, Arseneau, Beaulieu et Paradis, 2006). Le CRI-VIFF rejoint également des intervenants et des décideurs de différents secteurs concernés par l'exposition à la violence conjugale, notamment au moyen de séminaires de transfert des connaissances. Par ailleurs, les formations pour les intervenants liées aux stratégies de traitement restent à développer, ainsi que les stratégies médiatiques dédiées à la population générale.

Un défi majeur : la collaboration intersectorielle

Bien qu'elle soit très importante pour assurer la continuité de l'aide aux enfants exposés à la violence conjugale, la collaboration intersectorielle demeure un défi pour les partenaires qui se butent régulièrement à des controverses sur la manière de venir en aide à ces enfants et à leurs parents (Lessard, 2004). Sur le plan idéologique, certains groupes défendent les intérêts des femmes et des enfants victimes de violence conjugale en s'inspirant majoritairement des approches féministes, d'autres travaillent auprès des enfants et de leur famille privilégiant des approches plus systémiques. La question de la garde des enfants et de la violence

postséparation soulève des controverses se rapportant notamment à la place du père dans les interventions et aux enjeux de sécurité pour les victimes (Lessard, Delisle et Flynn, 2008). Des facteurs organisationnels et structurels contribuent à amplifier les controverses. Outre le fait que les services en violence conjugale et en maltraitance soient offerts par des organismes différents, sur le plan judiciaire, les dossiers de violence conjugale et de mauvais traitements ne sont pas examinés par les mêmes juges. Ainsi, les décisions prises à la Cour criminelle (violence conjugale) et celles prises au Tribunal de la jeunesse (mauvais traitements) peuvent entrer en contradiction en ce qui a trait au meilleur intérêt des enfants exposés à la violence conjugale (Lessard, 2004; Harper, 2007).

Au cours des dernières années, des projets ont été développés en vue de favoriser la résolution de ces controverses ou la collaboration entre les différentes ressources concernées, toujours dans la perspective d'offrir un soutien plus continu et cohérent aux enfants exposés à la violence conjugale et à leur famille (Harper, 2007).

Quelques pistes de recherches

L'évaluation des stratégies novatrices de collaboration intersectorielle auprès des enfants exposés à la violence conjugale s'avère très importante pour appuyer la démarche des intervenants dans ce domaine de pratique encore relativement jeune. Le rapport d'évaluation du protocole de collaboration intersectorielle implanté sur deux territoires de l'île de Montréal en fait foi (Dubé, Boisvert et Marchand, 2009). Les partenariats développés entre les milieux de pratique, par exemple grâce aux tables de concertation en violence, et entre ceux-ci et les milieux universitaires, par les équipes et les projets de recherche en violence, constituent une richesse précieuse sur laquelle pourront s'appuyer les futures recherches. Toutefois, comme la qualité de chaque partenariat dépend entre autres du temps consacré à travailler ensemble, des ressources humaines, matérielles et financières devront continuer d'être investies pour assurer leur développement et leur continuité.

Par ailleurs, comme mentionné précédemment, les connaissances sur la problématique des

enfants exposés à la violence conjugale se sont d'abord construites à partir du point de vue des mères. Quelques recherches ont documenté le point de vue des enfants (Boutin, 1998; Bourassa, 2006; Bourassa et Turcotte, 1998; Fortin, 2005; Fortin, Damant, Doucet et de la Sablonnière, 2006). L'expérience de certains groupes d'enfants exposés, notamment les 0-5 ans et les adolescents, a été moins étudiée. La prochaine décennie permettra certainement de poursuivre l'approfondissement de nos savoirs par des recherches tant qualitatives que quantitatives, réalisées auprès d'enfants de différentes catégories d'âge, exposés à des formes diversifiées de violence conjugale, en tenant compte aussi de la violence post-séparation. Il est également important de réaliser d'autres recherches sur les facteurs de risque et de protection ainsi que sur les rôles que les enfants exposés s'attribuent ou se voient attribuer dans la dynamique de violence conjugale. La maternité et la paternité en contexte de violence conjugale sont des champs de recherche récents susceptibles de se développer et d'interpeller grandement tous les acteurs qui gravitent auprès des hommes, des femmes et des enfants (Bourassa et al., 2008). L'ensemble de ces nouvelles perspectives de recherche s'avèrent essentielles pour développer et améliorer de façon continue les interventions offertes aux enfants exposés et à leur famille.

Conclusion

Que de chemin parcouru par les enfants exposés à la violence conjugale dans la reconnaissance de leur spécificité, de leurs besoins et des façons d'y répondre! Cet article a esquissé les principales étapes, particulièrement au Québec, de ce passage de l'invisible au visible pour les enfants exposés. Les avancées de différents ordres sont notables mais encore fragiles et incomplètes. Que leur réserve la prochaine décennie? Celle-ci comportera son lot de questionnements qui toucheront, entre autres, l'influence de l'introduction dans la LPJ de l'alinéa concernant les mauvais traitements psychologiques, le rôle des pères dans l'intervention auprès des enfants exposés, le soutien à offrir aux mères. La nécessité de développer un modèle de services intégrés pour les enfants exposés et les parents sera sans doute un sujet à débattre et à concrétiser. Par ailleurs, les

campagnes médiatiques provinciales sur la violence conjugale devront s'efforcer de rendre visible pour l'ensemble de la population la réalité des enfants exposés. À défaut de ne pouvoir promettre la non-violence aux enfants exposés, nous leur souhaitons la poursuite et la consolidation de l'engagement concerté des milieux politiques, juridiques et sociaux, associés à l'expertise des chercheurs et des intervenants.

Descripteurs :

Enfants de femmes victimes de violence conjugale - Québec (Province) // Services aux enfants de femmes victimes de violence conjugale - Québec (Province) // Enfants de femmes victimes de violence conjugale - politique gouvernementale - Québec (Province)

Children of abused wives - Quebec (Province) // Children of abused wives - Services for // Children of abused wives - Government policy - Quebec (Province)

Notes

- 1 Au Québec, le concept *enfants exposés à la violence conjugale* a été développé, vers 1997, par Ann Paquet-Deehy, professeure retraitée de l'École de service social de l'Université de Montréal. Il englobe tant les enfants témoins que victimes. Suderman et Jaffe (1999), chercheurs canadiens, utilisent aussi ce concept « parce qu'il offre une acception plus complète qui englobe le fait de voir, d'entendre et d'observer les effets de la violence, et le fait de vivre dans la peur ».
- 2 Dans la foulée du drame de Polytechnique à Montréal, en 1989, le gouvernement canadien a créé dans cinq centres des équipes de recherche en violence qui sont regroupées sous le vocable d'Alliance. Le Centre for Research & Education on Violence against Women and Children (www.crvawc.ca) et le Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (www.crviff.qc.ca) sont membres de cette Alliance.
- 3 L'association provinciale À cœur d'hommes regroupe 25 organismes qui interviennent auprès des conjoints ayant des comportements violents. En 2009, elle a offert à ses membres un séminaire clinique portant sur la réalité des enfants exposés à la violence conjugale, un autre est prévu pour 2010. Les auteurs remercient M. Jean-François Vézina, t.s. et directeur du GAPI, de ces informations et également des échanges, au fil des ans, sur la paternité en contexte de violence conjugale et sur le vécu des enfants exposés.

Références

- Alarie, F., et Rose, D. (1989). Expérience de groupe auprès d'enfants témoins ou victimes de violence conjugale, *Intervention*, 93, 58-63.
- Appel, A. E., & Holden, G. W. (1998). The co-occurrence of spouse and physical child abuse: A review and appraisal, *Journal of Family Psychology*, 12 (4), 578-599.
- Bogat, G. A., DeJonghe, E., Levendosky, A. A., Davidson, W. S., & Von Eye, A. (2006). Trauma symptoms among infants exposed to intimate partner violence, *Child Abuse & Neglect*, 30, 109-125.
- Bourassa, C., et Turcotte, D. (1998). Les expériences familiales et sociales des enfants exposés à la violence conjugale : des observations tirées de leurs propos, *Intervention*, 107, 7-18.
- Bourassa, C. (2006). L'exposition à la violence conjugale psychologique et verbale et son effet sur le comportement des adolescents, *Journal International de Victimologie*, 13 (4).

- Bourassa, C., Robinson, J., Lessard, G., Turcotte, P., Lavergne, C., Damant, D., et Flynn, C. (2008). La maternité et la paternité en contexte de violence conjugale, dans C. Parent, S. Drapeau, M. Brousseau et E. Pouliot. *Visages multiples de la parentalité* : 321-360. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Boutin, R. (1998). *Mon père me fait peur : vécu des enfants exposés à la violence conjugale*. Québec : Deslandes.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The Ecology of human Development*. Cambridge: Harvard University Press.
- Campeau, P., et Berteau, G. (2007). *Points de vue des gestionnaires sur l'insertion, la réalisation et le maintien d'un programme d'intervention de groupe auprès d'enfants exposés à la violence conjugale*, Collection Études et Analyses, no 39, Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.
- Chénard, L. (1994). ... et les enfants, dans M. Rinfret-Raynor et S. Cantin, (sous la dir. de). *Violence conjugale : recherches sur la violence faite aux femmes en milieu conjugal* : 113-130. Boucherville : Gaëtan Morin Éditeur.
- Côté, I., Dallaire, L.-F., et Vézina, J.-F. (2005). *Tempête dans la famille. Les enfants et la violence conjugale*. Collection de l'Hôpital Sainte-Justine pour les parents. Montréal : Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine.
- Côté, I., Vézina, J.-F., Cantin-Drouin, M., et Chamberland, A. (2009). Prévention et traitement en matière d'exposition à la violence conjugale, dans M.-È. Clément et S. Dufour. *La violence à l'égard des enfants en milieu familial* : 93-112. Montréal, les éditions CEC.
- Côté, I., Delisle, R., et Lemay, F. (2004). *Guide d'intervention de groupe auprès des enfants exposés à la violence conjugale et de leurs mères*. Québec : CLSC Sainte-Foy-Sillery-Laurentien, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale.
- Cunningham, A., et Baker, L. (2007). *Petits Yeux, Petites Oreilles. Comment la violence envers une mère façonne les enfants lorsqu'ils grandissent*. London, Ontario : Centre des enfants, des familles et le système de justice.
- Dubé, M., Boisvert, R., et Marchand, I. (2009). *Évaluation du projet pilote d'implantation du protocole mont-réalais de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale*. Rapport de recherche publié par le CRI-VIFF et la Table de concertation en violence conjugale de Montréal.
- Fantuzzo, J. W., & Lindquist, C. U. (1989). The effects of observing conjugal violence on children: A review and analysis of research methodology, *Journal of Family Violence*, 4 (1), 77-94.
- Fortin, A., Vaillant, L., Dupuis, F., et Préfontaine, È. (2005). *Venir en aide aux enfants exposés à la violence conjugale - une action multicible*. Montréal : L'Escale pour elle.
- Fortin, A. (2005). *Le point de vue de l'enfant sur la violence conjugale à laquelle il est exposé*. Collection Études et Analyses, 32. Montréal : Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.
- Fortin, A., Côté, I., Rousseau, M., et Dubé, M. (2007). *Soutenir les mères pour prévenir les effets néfastes de la violence conjugale chez les enfants : Guide pour les intervenantes des maisons d'aide et d'hébergement*. Montréal et Québec : Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.
- Fortin, A., Damant, D., Doucet, M., et de la Sablonnière, E. (2006). *L'impact de la violence conjugale pour l'enfant : caractéristiques des mères, qualité de la relation mère-enfant et point de vue de l'enfant*. Rapport présenté à la direction des services sociaux. Québec : ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement du Québec.
- GAPI (2008). *Rapport d'activités 2007-2008*. Québec : GAPI.
- Giles-Sims, J. (1985). A longitudinal study of battered wives, *Family Relations*, 34 (2), 205-210.
- Gouvernement du Québec (1995a). *Politique d'intervention en matière de violence conjugale : Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale*. Québec : Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale et familiale.
- Gouvernement du Québec (1995b). *Plan d'action gouvernemental 1996-2001 en matière de violence conjugale*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Gouvernement du Québec (2004). *Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Gouvernement du Québec (2006). *Principales modifications apportées à la Loi sur la protection de la jeunesse (projet de loi 125)*. Québec : Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Harper, E. (2007). Modèles de concertation pour les enfants exposés à la violence conjugale et les membres de leur famille : enjeux, défis et pratiques innovatrices, dans C. Chamberland, S. Léveillé et N. Trocmé (Eds.). *Enfants à protéger, adultes à aider : des univers à rapprocher*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Jaffe, P. G., & Poisson, S. E. (2000). Children exposed to Domestic Violence: Challenges for the Next Century. In P. G. Jaffe, M. Russel & J. Smith (Ed.). *Creating a Legacy of hope*: 1-6. Vancouver: BC/Yukon Society of Transition Houses.
- Jaffe, P. G., Hurley, D. J., & Wolfe, D. A. (1990). Children's observations of violence: 1. Critical issues in child development and intervention planning, *Canadian Journal of Psychiatry*, 35, 466-470.
- Kérouak, S., Taggart, M.-É., et Lescop, J. (1986). *Portrait de la santé des femmes violentées et de leurs enfants*. Faculté des sciences infirmières, Université de Montréal.
- Lampron, C., Arseneau, L., Beaulieu, M.-C., et Paradis, F. (2006). *Les enfants de 0-12 ans exposés à la violence conjugale : projet d'intervention concertée et intersectorielle dans la région de Québec*. Québec : Direction régionale de santé publique de l'Agence de la santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale.
- Lessard, G. (2004). *La concomitance de violence conjugale et de mauvais traitements envers les enfants : représentations des intervenants et défis intersectoriels pour l'offre d'une aide cohérente*. Thèse de doctorat soumise au Programme de Ph. D. en sciences humaines appliquées, Université de Montréal.
- Lessard, G., Damant, D., Hamelin Brabant, L., Pépin-Gagné, J., et Chamberland, A. (2009). L'exposition à la violence conjugale, dans M.-É. Clément et S. Dufour (dir.). *La violence à l'égard des enfants en milieu familial* : 79-92. Montréal : Les éditions CEC.
- Lessard, G., Delisle, R., et Flynn, C. (2008). L'importance des pratiques de collaboration pour traiter des enjeux liés à la garde des enfants à la fois maltraités et exposés à la violence conjugale, *Intervention*, 27, 1291-38.
- Lessard, G., et Paradis, F. (2003). *La problématique des enfants exposés à la violence conjugale et les facteurs de protection : recension des écrits*. Québec : Direction de santé publique de Québec, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec.
- Ministère de la Sécurité publique du Québec (2008). *Statistiques 2007 sur la criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec*. Québec : rapport annuel.
- Prud'Homme, D. (1994). *Un grain de sable dans l'engrenage : pistes de solution pour contrer la violence conjugale*. Montréal : Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale.
- Rinfret-Raynor, M., Dubé, M., Drouin, C., Maillé, N., et Harper, E. (2008). Violence conjugale post-séparation en contexte d'exercice des droits d'accès aux enfants, dans S. Arcand, D. Damant, E. Harper et S. Gravel (dir.). *Violences faites aux femmes* : 185-206. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Riou, D. A., Rinfret-Raynor, M., Cantin, S. avec la collaboration de P. Carignan et M. Messier (2003). *La violence envers les conjointes dans les couples québécois*. Montréal : Institut de la statistique du Québec.
- Statistique Canada (2004). *La violence familiale au Canada : un profil statistique 2004*. Ottawa : Centre canadien de la statistique juridique.
- Sudermann, M., et Jaffe, P. G. (1999). *Les enfants exposés à la violence conjugale et familiale : guide à l'intention des éducateurs et des intervenants en santé et services sociaux*. Ottawa : Santé Canada pour l'Unité de la prévention de la violence familiale.
- Thériault, M., et Vachon, J. (1986). Intervenir dans une maison d'aide et d'hébergement pour femmes et enfants violentés, *Intervention*, 75, 48-54.
- Trocmé, N., Fallon, B., MacLaurin, B., Daciuk, J., Felstiner, C., Black, T., Barter, K., Turcotte, D., et Cloutier, R. (2005). *Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants-2003, Données principales*. Ottawa : Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada.
- Turcotte, D., Beaudoin, G., et Pâquet-Deehy, A. (1999). *Les pratiques d'intervention auprès des enfants et des adolescents exposés à la violence conjugale*. Collection Études et Analyses, 8. Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.
- Wolfe, D. A., Crooks, C. V., Lee, V., McIntyre-Smith, A., & Jaffe, P. G. (2003). The effects of children's exposure to domestic violence: A meta-analysis and critique, *Clinical Child and Family Psychology Review*, 6, 171-187.